

SOYEZ EN RÈGLE ! IDENTIFIEZ LES RISQUES RÉDIGEZ VOTRE DOCUMENT UNIQUE

L'évaluation des risques professionnels relève de la responsabilité de l'employeur.

La mise en place d'une démarche de prévention contribue à améliorer la performance de l'entreprise sur le plan humain et économique.

Accompagnement par un expert CCI, à la rédaction de votre Document Unique.

PUBLIC CONCERNÉ

- Toutes entreprises à partir d' 1 salarié.



OBJECTIFS

- Présenter les dispositions légales liées à la sécurité des salariés dans l'entreprise.
- Identifier et analyser les risques dans l'entreprise.
- Rédiger le Document Unique avec l'accompagnement du conseiller référent CCI.

DOCUMENTS DÉLIVRÉS

- Un support de rédaction pour une mise à jour annuelle.
- Un accompagnement réglementaire personnalisé.



DURÉE

Atelier collectif+
accompagnement
personnalisé
(1,5 jour)



TARIF

Atelier : gratuit
Accompagnement
300 € HT.



PRESTATIONS

- **Atelier collectif (matin)**
 - Présentation de la réglementation liée à la sécurité du (des) salariés.
 - Analyse des différents risques (chutes, déplacements routiers, manutention matières dangereuses, utilisation appareils tranchants, risques électriques..).
 - Instructions pour rédiger le Document Unique.
 - Remise d'un modèle de trame.
- **Mise en pratique (l'après-midi)**
 - Accompagnement personnalisé à l'élaboration du Document Unique.
- **Visite en entreprise**
 - Étude des risques sur place.



www.dordogne.cci.fr

Vous voulez en savoir plus ?
Centre de Relations Clients
sde@dordogne.cci.fr
05 53 35 80 80



